



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2544

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, vous me permettrez de poursuivre sur le même sujet, puisque depuis le 7 janvier, la France est plus que jamais mobilisée pour faire face à la menace terroriste. Ce combat, nous le menons avec le souci constant et confiant de fortifier l'unité nationale face à l'obscurantisme, au fanatisme et à la violence. Je veux ici saluer, après d'autres, le travail de nos militaires, de nos policiers et de nos gendarmes qui sont engagés dans de nouvelles missions de protection. Réparties sur tout notre territoire, elles sont d'une importance capitale pour notre population. Comme nous l'avons constaté avec la présidente de la commission de la défense, il y a quelques jours, en allant visiter des installations en Île-de-France, ces missions sont soutenues par la population. En même temps, elles sont très difficiles, car nouvelles, pour les forces armées.

Hier, en début d'après-midi, en plein cœur de Nice, un individu a violemment agressé des militaires en mission. Nous condamnons cet acte, bien entendu, avec la plus grande fermeté. Cette attaque prouve qu'il est indispensable de maintenir un haut niveau de vigilance. C'est ce qui est fait en protégeant, sur l'ensemble du territoire, les lieux qui sont soumis à une menace. En l'occurrence, sans ces militaires en faction, nous pourrions nous demander ce qui aurait pu arriver dans le lieu défendu.

Mes chers collègues, au-delà des clivages partisans, à la fin de l'année 2014, parce que nous étions conscients de la menace, nous avons déjà adopté une loi ambitieuse contre le terrorisme. Cette loi est un levier précieux, et elle doit être renforcée si cela peut servir l'efficacité de nos services de renseignement. Monsieur le Premier ministre, l'esprit du 11 janvier est indispensable pour faire face à cette menace qui est réelle. Nous voulons que le Gouvernement nous confirme son engagement total pour assurer la sécurité des Français et de la République. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP et écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président Bruno Le Roux, au moment où avait lieu cette agression à Nice, l'organisation Daech réitérait dans sa propagande un message invitant ses affidés à frapper partout en France les forces de l'ordre. Pourquoi ? Parce que leur uniforme est celui de la République, parce que l'écusson tricolore qui l'orne représente les valeurs démocratiques et laïques qui nous unissent, parce qu'il incarne l'autorité de la loi, parce qu'il garantit qu'une force, proportionnée et légitime, peut intervenir à tout moment pour neutraliser ceux qui veulent attenter à la sécurité des Français. Vous avez eu raison de souligner combien la présence des forces de l'ordre est nécessaire et combien elle doit être permanente.

Ce danger absolu que représente le terrorisme est enraciné – il faut bien avoir cela à l'esprit – de manière durable dans notre pays, mais aussi dans toute l'Europe, en Afrique du Nord, au Sahel, au Moyen-Orient et dans d'autres pays où les populations civiles sont quotidiennement exposées aux attentats. Cette idéologie de haine et de mépris de l'humanité, je veux le rappeler, a également frappé le peuple jordanien. Au Gouvernement, comme sur tous les bancs de l'Assemblée, nous ressentons de l'indignation face à l'acte d'une sauvagerie extrême perpétré à l'encontre d'un pilote de l'armée de l'air. Je veux témoigner dans cette enceinte le soutien de la France au peuple jordanien dont le roi et la reine étaient présents à nos côtés à Paris le 11 janvier. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Cette menace, nous devons vivre avec elle pendant longtemps. Nous continuerons de déployer tous nos efforts et de prendre les mesures pour y faire face. Le plan de renforcement des services de renseignement et de l'administration pénitentiaire que j'ai annoncé ici même sera mis en œuvre sans faille. Je confirme que les premiers recrutements, qui seront nombreux, interviendront dès cette année. Nous sommes en train d'y travailler. En ce moment même, le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, travaille à convaincre le Parlement européen de la nécessité de doter l'Europe dans les plus brefs délais d'un outil de surveillance des déplacements des terroristes : le PNR.

Mais notre réponse dépasse le cadre strictement policier et judiciaire. Face aux profils psychologiques fréquemment perturbés d'individus radicalisés, comme celui qui a frappé hier à Nice, face à leur déficience éducative manifeste, nous n'avons cessé d'expérimenter de nouveaux modes de prise en charge, et il faudra sans doute aller encore plus loin. Nous mettrons également au point des actions de contre-propagande. Le rôle de la presse comme celui du débat démocratique sont indispensables à cet égard. D'une manière générale, c'est toute la société qui doit se mobiliser. Bien évidemment, la première réponse, c'est la protection des Français, c'est la lutte acharnée contre le terrorisme, et cette lutte, nous la menons ici en France comme partout dans le monde, parce qu'il y va de la sauvegarde de nos valeurs et de la liberté. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP, écologiste et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe UDI.)*

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2544

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2015](#)